

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2012
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
ÉPREUVE DE LA SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE

Éléments indicatifs de corrigé

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 140 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

DOSSIER 1 – OPÉRATIONS COURANTES ET GESTION DES CLIENTS (43 points)

- 1. Identifier les erreurs commises dans l'enregistrement de la facture n°3013 de l'annexe 2.**
 - erreur sur la date (il devrait y avoir le 16/01 au lieu du 06/01)
 - la remise ne doit pas apparaître dans l'enregistrement (on n'utilise pas le compte 709 car on enregistre directement le net dans le compte de vente 701)
 - erreur sur le montant de la créance (il devrait y avoir 2 453,71 € au lieu de 2 453,51 €)
- 2. Identifier l'erreur commise dans l'établissement de la facture d'avoir n°A331 de l'annexe 2.**
 avoir A331 : la remise initiale de 8 % a été omise
- 3. Enregistrer, dans l'ordre chronologique, les documents de l'annexe 3.**

	05/02/11		
401011	CE Henner	3 720,40	
419100	Clients – acompte reçu sur commande	800,00	
701000	Ventes de produits finis		3 779,60
445710	TVA collectée		740,80
	<i>Facture n° 3112</i>		
	07/02/11		
601000	Achats de matières premières	486,60	
445660	TVA déductible s/abs	93,47	
765000	Escompte obtenu		9,73
401025	Ets Olfaque		570,34
	<i>Facture n° B2474</i>		
	12/02/11		
401025	Ets Olfaque	190,11	
512000	Banque		190,11
	<i>Chèque n° 4148562</i>		
	20/02/11		
622600	Honoraires	1 349,00	
445660	TVA déductible sur ABS	264,40	
401018	Ringot SA		1 613,40
	<i>Facture n° V407</i>		

4. Compléter le compte du client CE Renif et procéder à son lettrage (annexe A à rendre avec la copie). Quel constat peut-on faire ?

Date	Libellé	Débit	Crédit	Lettrage
01/01/11	Report à nouveau	589,63		A
09/01/11	Facture n° 3009	435,34		
15/01/11	Virement		589,63	A
26/01/11	Facture n° 3109	839,59		B
29/01/11	Avoir n° A334		77,74	B
06/02/11	Facture n° 3113	619,53		C
10/02/11	Facture n° 3116	598,00		C
22/02/11	Virement		761,85	B
26/02/11	Avoir n° A335		137,54	C
28/02/11	Virement		1 079,99	C
28/02/11	Solde		435,34	
	Totaux	3 082,09	3 082,09	

Constat : la facture 3009, d'un montant de 435,34 €, du 9 janvier n'est toujours pas réglée fin février

5. Proposer des solutions que l'entreprise doit mettre en place pour obtenir le règlement des impayés.

relance par téléphone, mail

relance par lettre recommandée avec AR

blocage des achats tant que la créance n'est pas recouvrée

action en justice

(accepter toute proposition cohérente)

6. Expliquer l'erreur de normalisation figurant dans le modèle relationnel de l'annexe 4.

L'attribut Adressecli est décomposable, non élémentaire

Écrire la relation après correction

CLIENTS (Codecli, Nomcli, Adruecli, Adcpcli, Advillecli, Telcli, Mailcli, Codecat)

Codecli : clé primaire

Codecat : clé étrangère en référence avec Codecat de la relation CATEGORIES

7. Exprimer par une phrase l'objet de la requête présentée en annexe 5.

On veut obtenir le nom et l'adresse mel des clients à qui on a adressé une facture au cours du mois de janvier 2011, en les classant par ordre alphabétique.

8. Écrire les requêtes suivantes en langage SQL :

a. R1 : afficher la désignation et la quantité des produits figurant sur la facture n° 3105, en classant les quantités par ordre décroissant.

```
SELECT Désiprod, Qté
FROM LIGNE FACTURE, PRODUITS
WHERE PRODUITS.Refprod=LIGNE FACTURE.Refprod
AND Numfact = 3105
ORDER BY Qté DESC ;
```

b. R2 : mettre à jour les coordonnées du client Argance (code client 411014) dont le nouveau numéro de téléphone est le 09 54 32 78 54

```
UPDATE CLIENTS
SET Telcli = "09 54 32 78 54"
WHERE Codecli = "411014" ;
```

DOSSIER 2 – INVENTAIRE COMPTABLE (36 points)

1. Calculer le coût d'acquisition de la nouvelle machine F3000.

Valeur brute = Prix machine HT + Installation - escompte = 3 000 + 200 - 64 = 3 136 €

2. Enregistrer la facture n°4225 relative à l'acquisition de la machine F3000 au 1er août 2011.

		1/08/2011		
215400	Matériel industriel		3 136,00	
445620	TVA déductible sur immobilisation		614,66	
404020	Distentreprise			3 750,66
		<i>Facture n°4225</i>		

3. Compléter le plan d'amortissement de la nouvelle machine à distiller F3000 pour les deux premières années et la dernière année – annexe B (à rendre avec la copie) Arrondir les montants à deux décimales.

ANNEXE B – Plan d'amortissement de la nouvelle machine à distiller F3000

Type d'immobilisation : Matériel industriel			Valeur résiduelle : 0		
Date d'acquisition : 01/08/2011			Base amortissable : 3 136		
Date de mise en service : 01/08/2011			Durée d'amortissement : 5 ans		
Coût d'acquisition : 3 136			Taux d'amortissement : 100/5=20 %		
Mode d'amortissement : linéaire					
Année	Base amortissable	Annuité d'amortissement		Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
		Montant	Calcul justificatif		
2011	3 136	261,33	$3\ 136 \times 0,2 \times 5/12 = 261,33$	261,33	2 874,67
2012	3 136	627,20	$3\ 136/5 = 627,20$	888,53	2 247,47
2016	3 136	365,87	$3\ 136 \times 0,2 \times 7/12 = 365,87$	3 136,00	0

4. Enregistrer au 31 décembre 2011 l'écriture concernant la première annuité d'amortissement de la machine F3000.

		31/12/2011		
681000	Dotations aux amortissements		261,33	
281540	Amortissement matériel industriel			261,33
		<i>Annuité amortissement 2011 machine F3000</i>		

5. L'entreprise a cédé l'ancienne machine ABSOFT le 30 juin 2011. Enregistrer les écritures liées à cette opération :

- constatation du prix de cession
- dotation complémentaire pour l'année 2011
- sortie de la machine ABSOFT du patrimoine de l'entreprise.

		30/06/2011		
512	banque		956,80	
775	PCEA			800,00
44571	TVA collectée			156,80
		<i>Constatation prix de cession chèque n°256895</i>		
		31/12/2011		
681000	Dotations aux amortissements		200,00	
281540	Amortissement matériel industriel			200,00
		$2\ 000/5 \times 6/12 = 200$		
		<i>Dotation complémentaire machine ABSOFT cédée</i>		
		31/12/2011		
675000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		700,00	
281540	Amortissement matériel industriel		1 300,00	
		$(2\ 000/5 \times 9/12) + (2000/5 \times 2) + 200 = 1300$		
215400	Matériel industriel			2 000,00
		<i>Sortie patrimoine machine ABSOFT</i>		

6. Calculer la plus ou moins value réalisée sur la cession de la machine ABSOFT.

Prix de cession – VCN = 800 - 700 = 100 Plus value de cession

7. Indiquer et chiffrer les incidences des écritures relatives à la cession de la machine ABSOFT sur le résultat, le bilan et la trésorerie (en tenant compte également de l'écriture passée au 30 juin 2011).

Sur le résultat : compte 775 : augmentation des produits = 800
 compte 681 + compte 675 : augmentation des charges : 200 + 700 = 900
donc baisse du résultat de 100.

Sur le bilan : *Actif* : compte 462 : augmentation = 956,80
 compte 28154 : diminution 200 et augmentation 1 300 = 1100
 compte 2154 : diminution = 2000
donc augmentation actif 956,80 + 1 100 – 2000 = 56,80
Passif : compte 44571 : augmentation = 156,80
donc augmentation passif 156,80

Sur la trésorerie : augmentation de 956,8 (montant de la vente TTC)

DOSSIER 3 – COÛTS ET PRÉVISIONS (31 points)

PREMIÈRE PARTIE – Calculs de coûts

1. Présenter dans un tableau le calcul du coût de revient d'un flacon d'eau de parfum de 50 ml.

<u>Coût des matières premières</u>	Montant
Ethanol 95	1,038
Huiles essentielles	7,200
Mimosa synthétique	2,700
Ylang Ylang de synthèse	1,600
Vanille artificielle	0,500
Total matières premières	13,038
Flacon	5,600
Emballage	3,900
<u>Charges de main d'œuvre</u>	
Salaire	2,000
Charges patronales	1,000
Total main d'œuvre	3,000
<u>Charges indirectes</u>	13,178
Total coût de revient d'un flacon de parfum de 50 ml	38,816

(12*10/60 =2)

50%*2=1)

2. Déterminer le prix de vente HT d'un flacon d'eau de parfum de 50 ml.

Coût de revient d'un flacon : 38,816€

Prix de vente d'un flacon HT = 38,816 * 1,20 = 46,58 €

DEUXIEME PARTIE – PRÉVISIONS

1. Pour chaque hypothèse :

- a. Calculer pour un flacon de parfum le coût variable et la marge sur coût variable
- b. Calculer le taux de marge sur coût variable.
- c. Déterminer le seuil de rentabilité en valeur et en quantité.

	Hypothèse 1 1800		hypothèse 2 2200	
	Prix de vente et marge	%	Prix de vente et marge	%
Prix de vente	46	100%	39	100%
Coût variable				
Coût des matières premières	13,14		13,14	
Charges de main d'oeuvre	3		3	
Flacon+Emballage	9,5		9,5	
Total des charges variables	25,64		25,64	
Marge/CV	20,36	44,26%	13,36	34,26%
Charges fixes	23 900		23 900	
SR en valeurs	53 999,10		69 760,65	
SR en quantités	1 174		1 789	

2. Commenter les résultats obtenus dans chaque hypothèse

Le seuil de rentabilité représente le chiffre d'affaires à partir duquel l'entreprise réalise un bénéfice.

Dans l'hypothèse 1, pour un prix de vente de 46 €, l'entreprise dégagera un bénéfice lorsqu'elle aura atteint un chiffre d'affaires de 53 999 €, ce qui correspond à la vente de 1 174 flacons. Cette hypothèse 1 est rentable, car selon l'étude de marché on prévoit de vendre 1 800 flacons à ce prix

Dans l'hypothèse 2, pour un prix de vente de 39 € l'entreprise dégagera un bénéfice à partir d'un chiffre d'affaires de 69 761 €, ce qui correspond à la vente de 1 789 flacons. Cette hypothèse 2 est rentable, car selon l'étude de marché on prévoit de vendre 2 200 flacons à ce prix

3. Quel prix de vente conseilleriez-vous à Madame FOUCHS de choisir ? Justifier votre réponse.

Les deux hypothèses sont rentables.

L'hypothèse 1 dégage un taux de marge /coût variable plus élevée. La marge de sécurité est de $1800 - 1174 = 626$, elle procure un résultat $= (20,36 * 1800) - 23900 = 12748$

L'hypothèse 2, est plus risquée car le seuil de rentabilité est plus proche des ventes prévisionnelles (2 200 flacons) correspondant à notre capacité de production, elle dégage un résultat de $(13,36 * 2200) - 23900 = 5492$.

Tant en termes de rentabilité que de risque, il faut choisir l'hypothèse 1

DOSSIER 4 – AFFECTATION DU RÉSULTAT (30 points)

1. Rappeler quelles sont les règles de dotation de la réserve légale.

En fin de chaque exercice, un prélèvement de 5% est effectué sur le bénéfice, diminué éventuellement des pertes antérieures ou augmenté du report à nouveau, pour être affecté en réserve légale. Cette affectation cesse lorsque la réserve légale atteint 10% du capital.

2. Compléter le tableau d'affectation du bénéfice (annexe C à rendre avec la copie).

	Montant	Mode de calcul
Résultat de l'exercice	32 400	
Report à nouveau débiteur		
Dotation à la réserve légale	- 275	$32\,400 * 0,05 = 1\,620$ Limitée à 275 (maxi pour atteindre les 10 % du capital)
Report à nouveau créditeur	1 080	
Bénéfice distribuable	33 205	$32\,400 - 275 + 1\,080$
Autres réserves	7 500	
Dividendes	21 250	$8,50 * 2\,500$
Report à nouveau de l'exercice	4 455	$33\,205 - 7\,500 - 21\,250$

3. Enregistrer cette affectation en date du 15/04/11 au journal de l'entreprise.

15/04/2011			
120000	Résultat de l'exercice	32 400,00	
110000	Report à nouveau	1 080,00	
106100	Réserve légale		275,00
106800	Autres réserves		7 500,00
457000	Associés – dividendes à payer		21 250,00
110000	Report à nouveau		4 455,00
<i>Affectation du bénéfice</i>			

4. Expliquer pourquoi les actionnaires sont sensibles au versement de dividendes. Pourquoi n'est-il pas conseillé de leur verser la totalité du bénéfice ?

Les actionnaires ont placé leur argent dans le capital de la société et ils attendent en retour une rémunération. Cette attente est légitime car ils auraient pu déposer cet argent en banque et percevoir alors des revenus sous forme d'intérêts.

Il faut parfois conserver une partie du bénéfice pour réduire l'endettement, financer les projets d'investissement, privilégier la pérennité de l'entreprise en lui donnant les moyens de se développer et de renforcer son indépendance financière.

5. Indiquer, en justifiant votre réponse, si le document figurant en annexe 10 constitue un outil de communication interne ou externe.

Ce document est une lettre à destination des actionnaires. Elle va « sortir des murs » de l'entreprise. C'est donc un **élément de communication externe**.

6. Préciser ce que représentent les éléments entre guillemets de la lettre type de l'annexe 10. À quelle technique informatique ce procédé fait-il référence ?

Il s'agit des **champs de fusion**, c'est-à-dire des **variables** du document type.

Ce procédé porte le nom de **publipostage**.